Du Manoir de Saint-Yon au Collège Alexis Carrel.

Numéro d'inventaire : 1978.05653
Auteur(s) : L.V.
H.P.
Type de document : imprimé divers
Éditeur : Collège Alexis Carrel (Rouen)
Imprimeur : Meyer (A.)
Date de création : 1978
Description : Impression sépia.
Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm
Notes : Par deux élèves du collège.
Mots-clés : Monographies / Enseignement post-élémentaire et secondaire général
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Post-élémentaire
Nom de la commune : Rouen
Nom du département : Seine-Maritime
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 25
Mention d'illustration
ill.
Sommaire : 1 p.

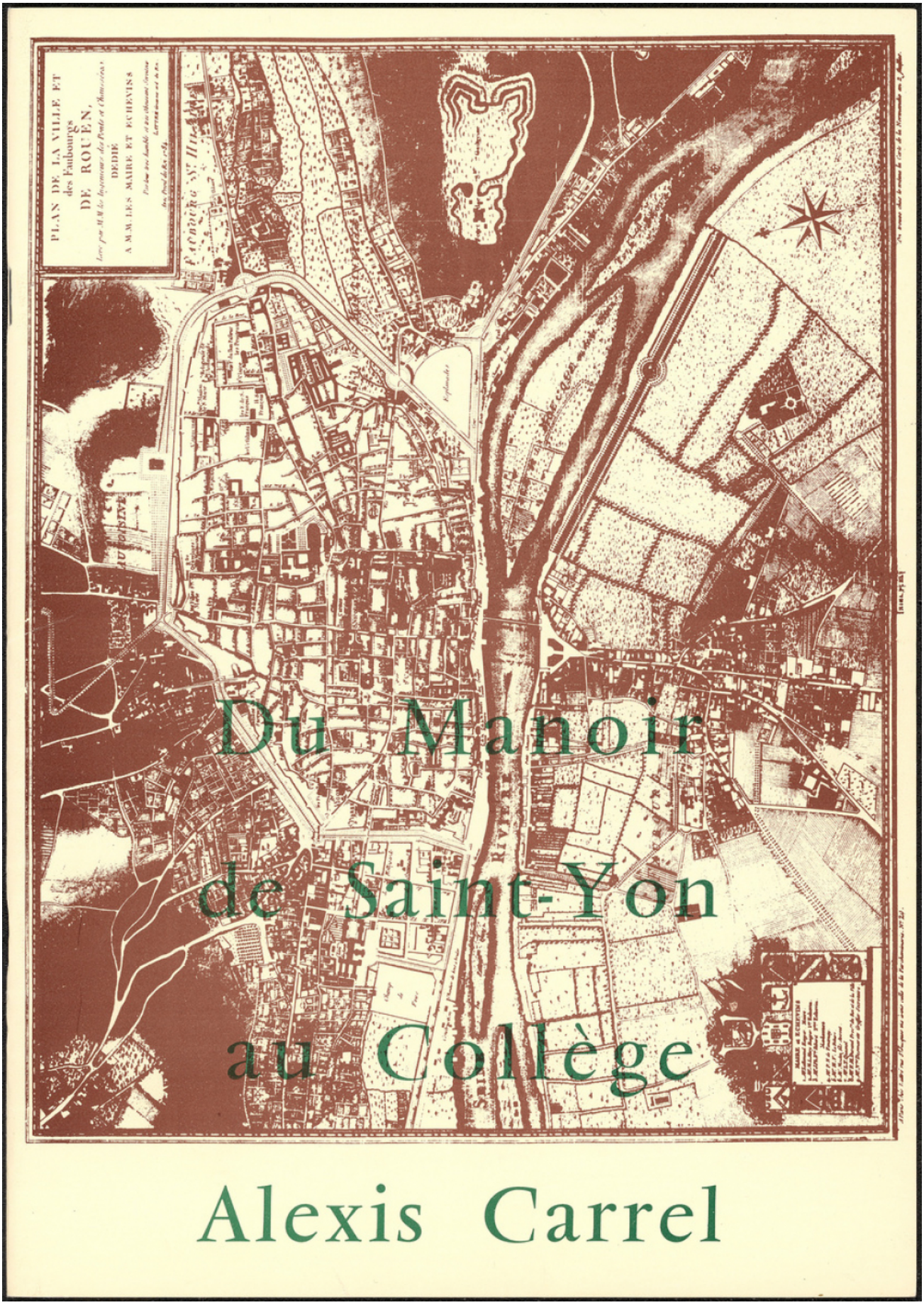

Alexis Carrel

Place St. Clément : Statue Jean Baptiste de la Salle

En couverture, Plan de Rouen et de St. Sever dit plan des Echevins (1784)

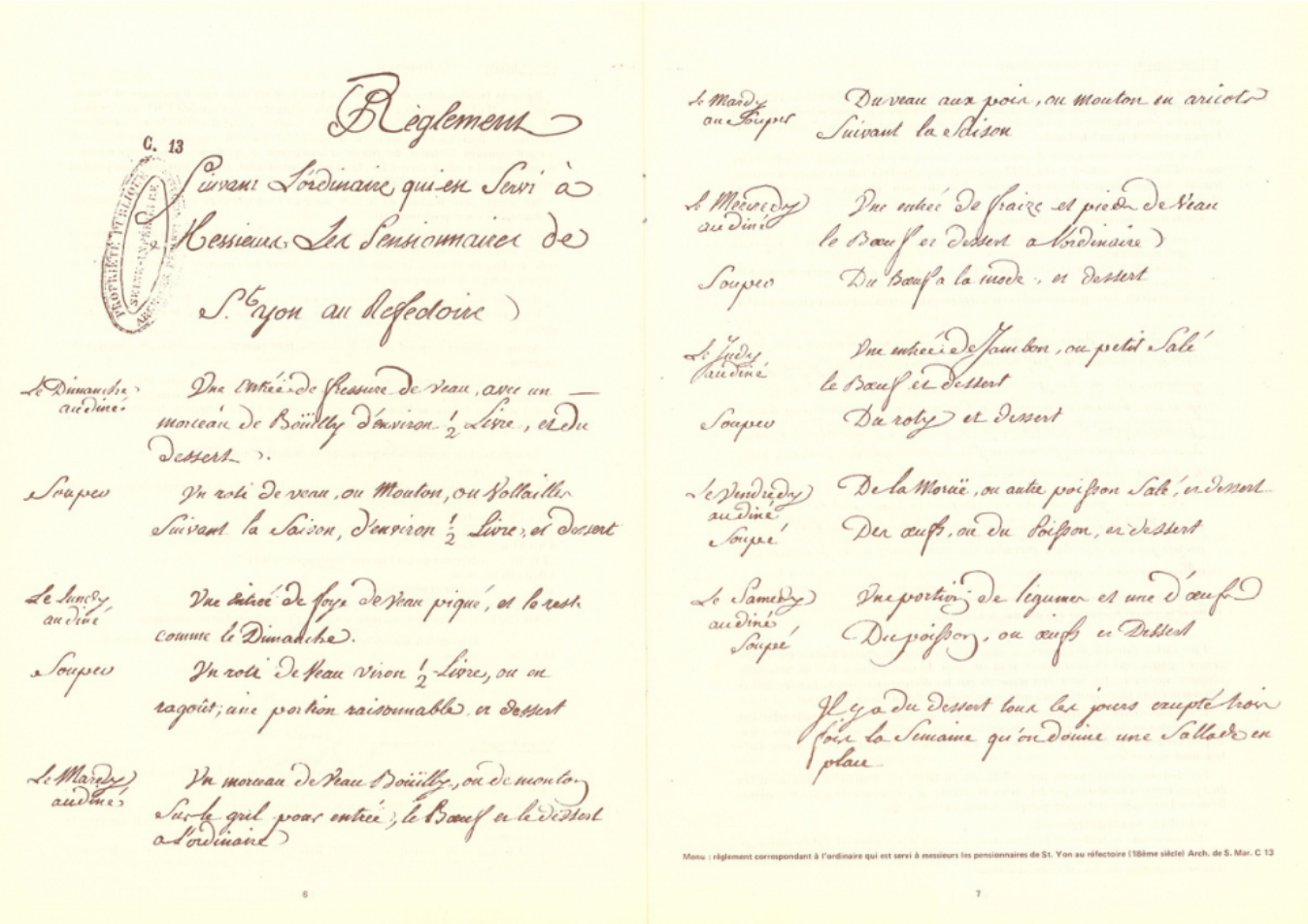

Règlement

C. 13

Suivant l'ordinaire qui est servi à Messieurs les Pensionnaires de S.t Yon au Refectoire)

Le Dimanche au dîné — Une entrée de Pressure de veau, avec un morceau de Bouilly d'environ ½ Livre, et du dessert.

Soupes — Un roti de veau, ou Mouton, ou Volaille suivant la Saison, d'environ ½ Livre, et dessert

Le Lundy au dîné — Une entrée de foye de veau piqué, et le reste comme le Dimanche.

Soupes — Un roti de veau viron ½ Livre, ou un ragoût; une portion raisonnable et dessert

Le Mardy au dîné — Un morceau de veau Bouilly, ou de mouton sur le quel pour entrée; le Bœuf et le dessert a l'ordinaire)

6

Le Mardy au Soupé — Du veau aux poir, ou Mouton en aricot suivant la Saison

Le Mercredy au dîné — Une entrée de fraize et pied de veau le Bœuf et dessert a l'ordinaire)

Soupes — Du Bœuf a la mode, et dessert

Le Jeudy au dîné — Une entrée de Jambon, ou petit Salé le Bœuf et dessert

Soupes — Du roty et dessert

Le Vendredy au dîné — De la Moraïe, ou autre poisson Salé, et dessert

Soupé — Des œufs, ou du Poisson, et dessert

Le Samedy au dîné — Une portion de legumes et une d'œufs

Soupé — Du poisson, ou œufs et Dessert

Il y a du dessert tous les jours excepté trois fois la Semaine qu'on donne une Salade en place

Mono : règlement correspondant à l'ordinaire qui est servi à messieurs les pensionnaires de St. Yon au réfectoire (18ème siècle) Arch. de S. Mar. C 13

7